



## **IMPLANTATION DE NORTHVOLT À SAINT-BASILE-LE-GRAND**

### **La Ville émet des permis relatifs à l'installation d'une clôture et à l'abattage d'arbres**

---

**Saint-Basile-le-Grand, le 18 novembre 2024** – Dans le cadre des travaux d'implantation de l'entreprise Northvolt sur le territoire, la Ville de Saint-Basile-le-Grand émet un permis relatif à l'aménagement d'une clôture. D'une longueur de 300 mètres, celle-ci viendra s'annexer à la clôture existante afin de sécuriser les lieux et de mieux circonscrire les délimitations du terrain.

L'installation de cette clôture requiert l'émission d'un permis afin d'autoriser l'abattage d'une quarantaine d'arbres, dont plusieurs sont des frênes morts. Il est à noter que la zone des travaux se situe en bordure du chemin du Richelieu (route 223). Par mesure préventive et pour assurer la sécurité des automobilistes, des interruptions ponctuelles de la circulation seront nécessaires. Un signaleur sera sur place durant de courtes périodes.

Précisons que l'entreprise Northvolt a mandaté l'entreprise locale d'économie sociale à but non lucratif, le Centre de valorisation du bois urbain (CVBU), afin d'effectuer l'abattage. Le bois sera par la suite revalorisé afin d'en redistribuer les bénéfices à la communauté. Rappelons que Northvolt s'est engagé à compenser les arbres abattus sur le site.

#### **Sécurité des travailleurs**

La Ville sollicite la collaboration des citoyennes et citoyens afin de faire preuve de prudence à proximité du chantier et de respecter la signalisation en place.

#### **Surveillance des travaux**

Pendant les travaux, un inspecteur de la Ville s'assurera que les conditions indiquées dans les permis ainsi que la réglementation municipale soient respectées.

#### **Prochaines étapes et communications citoyennes**

Notons que plusieurs autres permis municipaux devront être demandés et obtenus par l'entreprise Northvolt afin de poursuivre son implantation sur ce site. La Ville tiendra les citoyens informés des étapes subséquentes des travaux.

#### **En savoir plus**

Vous avez des questions ? Transmettez-les-nous par le biais du formulaire en ligne, disponible au [villesblg.ca/northvolt](http://villesblg.ca/northvolt). Votre question s'adresse plutôt à Northvolt ? Soumettez-la à [bonjour@northvolt.com](mailto:bonjour@northvolt.com).

Consultez la page Web de la Ville pour de plus amples détails sur le projet d'implantation de l'entreprise Northvolt à Saint-Basile-le-Grand. Visitez-la souvent, elle est mise à jour selon l'avancement du projet.

Source : Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)